

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 17 Education plastique 1.1			
Code	PEPS1B17PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte () HELHa Gosselies Laurence MISONNE (laurence.misonne@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut ()		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**

7.4 Pomouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

Acquis d'apprentissage visés

I. A la fin de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de s'exprimer à travers des contenus spécifiques dans une situation pratique

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEPS1B17PSA Education plastique 1 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS1B17PSA Education plastique 1 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Education plastique 1			
Code	22_PEPS1B17PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	()		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

7. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté

7.4 Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant devra être capable de définir et caractériser dans un langage plastique rigoureux et précis, les notions abordées.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant devra être capable d'utiliser les concepts abordés pour décrire une situation, justifier une affirmation.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant devra être capable d'établir des liens entre des documents et ressources donnés au cours (programme, références théoriques, sources scientifiques) et ses propres expériences artistiques vécues au cours.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Stimuler la créativité (en s'appuyant sur des outils développant la créativité) et réveiller l'imagination qui est en chacun de nous à travers notamment des créations personnelles.
- Education des arts plastiques à travers le programme, articles scientifiques, autres ressources: approche.
- S'approprier le langage plastique, maîtrise et connaissance générale des éléments qui constituent le langage plastique : la ligne, la forme, la matière, la couleur, la composition,...
- Découvrir, expérimenter des modes d'expression et techniques artistiques : maîtrise du crayon, pinceau, fusain, pastel, gouache, aquarelle, collage ... (selon les projets)
- Reconnaître, choisir, utiliser support - médium - outil - geste (smog)
- Eduquer le regard sur le monde environnant avec un éclairage particulier pour les artistes, leurs œuvres et leurs démarches (selon les projets).
- Constituer un lexique des arts plastiques

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

Démarches d'apprentissage

Explorer, expérimenter, confronter ses expériences, verbaliser, discuter, échanger avec les autres.

Tâtonnement expérimental ou méthode par essais-erreurs

Pensée divergente

Faire pour apprendre

L'étudiant y est acteur en ayant à présenter l'une ou l'autre création. Un travail régulier est attendu de l'étudiant en plus des heures en présentiel, en préparation de certaines séances et/ou en prolongement d'autres.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Des exemples de carnet de mémoire des années précédentes sont proposés lors des premiers cours ou sur demande.
- Présence au cours vivement conseillée.

Sources et références

Edwards, Betty (2004). Dessiner grâce au cerveau droit. Wavre :Mardaga, 326p.

Odier, Evelyne (2007). Se construire par les arts plastiques, on devient comme on dessine. Lyon : Chronique sociale, 207p.

Blake, Quentin; Cassidy, John (2003). Dessiner, une méthode pas comme les autres !. Tours : Nathan, 95p.

Lagoutte, Daniel (2009). Enseigner les arts visuels à l'école primaire. Hachette Edition.

Duprey, Gaëtan ; Duprey, Sophie (2012). Graphic'arts 4 à 7 ans. 6e éd. Schiltigheim : ACCES, 158p.

Straub, Patrick (2012). Hors-d'œuvres d'arts 3 à 7 ans. 2e éd. Schiltigheim : ACCES, 207p.

Straub, Patrick (2012). Arts plat du jour 5 à 12 ans. Schiltigheim : ACCES, 207p.

Les ouvrages spécifiques aux arts des éditions Scérén (CNDP-CRDP) et des éditions Retz.

Johannes Itten "Art de la couleur" Editions Dessain et Tolra

" Comment enseigner en maternelle les activités artistiques " Hachette éducation

" La première revue d'art Dada " Éditions Mango

" Les arts plastiques à l'école / Découverte et expression " Cycles 1 & 2 Bordas éditions

" 50 activités avec le regard et le geste à la maternelle " Elisabeth Doumenc

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Des documents sont distribués au cours. Attention, ces documents, seuls, ne suffisent pas à la maîtrise du cours: une bonne prise de note en classe est indispensable !

Les notes de cours, support, autres éléments seront déposés sur connectED.

Des compléments d'information, lectures ou autres peuvent être déposés sur la plateforme connectED de la Haute Ecole.

Des références bibliographiques sont données en contexte à titre d'information.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'étudiant rassemble les traces des activités vécues au cours, son analyse réflexive et ses recherches personnelles dans un "carnet de mémoire". Les créations de l'étudiant ne sont pas évaluées pour leur qualité esthétique et artistique. Obligation cependant de réaliser toutes les activités.

La non remise du carnet entraîne l'échec de l'unité.

Un niveau insuffisant de maîtrise d'un acquis d'apprentissage peut justifier l'échec.

Les modalités opérationnelles de l'évaluation seront déposées au regard de l'UE sur connectED.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	100			Trv	100
Période d'évaluation						

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Lors de la récupération au Q2 de l'épreuve du Q1, l'étudiant retravaillera les traces de son carnet de mémoire en s'appuyant sur les conseils de l'enseignant donnés lors d'une rencontre enseignant/étudiant. L'étudiant prendra rapidement contact avec l'enseignant pour fixer un rendez-vous entre le 06 février et le 17 février 2023.

Idem pour le Q3

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).